(1) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 609 792

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

N° d'enregistrement national :

88 00385

**PARIS** 

(51) Int Cl4: F 27 D 1/06; C 04 B 35/68.

(12)

## **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

**A1** 

- (22) Date de dépôt : 14 janvier 1988.
- (30) Priorité: CH, 15 janvier 1987, n° 0134/87.
- (71) Demandeur(s) : Société dite : GEORG FISCHER AG. -- CH.

- (43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 29 du 22 juillet 1988.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- (72) Inventeur(s): Ivo Henych.
- 73 Titulaire(s):
- (74) Mandataire(s): Bureau D.A. Casalonga-Josse.
- (54) Revêtement intérieur réfractaire pour convertisseur.
- (57) Ce revêtement intérieur réfractaire est constitué par des parties préfabriquées 5, 6, 7 en un matériau composite céramique de haute qualité 9, lesquelles sont insérables dans l'enveloppe métallique 4 du convertisseur.

Un revêtement intérieur ainsi conçu réduit les dépôts de laitier et, du fait que le matériau composite céramique 9 est déjà préfritté, il lui suffit d'un bref préchauffage sans opération de séchage et frittage proprement dits.

5

609 792 - A1

## REVETEMENT INTERIEUR REFRACTAIRE POUR CONVERTISSEUR

La présente invention concerne le revêtement intérieur réfractaire d'un convertisseur.

5

10

15

Le revêtement intérieur réfractaire de convertisseur utilisé jusqu'à présent, dans lequel le bain de fusion de base est traité par du magnésium pur, est constitué par un matériau réfractaire que l'on dame entre l'enveloppe du convertisseur et les gabarits correpondants ou que l'on solidifie par vibration. Cette réalisation présente plusieurs inconvénients : elle prend beaucoup de temps ; le matériau réfractaire doit ensuite être séché et fritté, puis chauffé à haute température avant utilisation du convertisseur, ce pour quoi il faut aussi maintenir prêt à l'état préchauffé un convertisseur de réserve ; enfin, la température de surface du matériau réfractaire reste, en dépit d'un fonctionnement intensif, relativement basse, ce qui provoque des dépôts de laitier.

L'invention a pour objet un revêtement intérieur de convertisseur qui soit économique et élimine les inconvénients précités.

Ce revêtement réfractaire est caractérisé par le fait qu'il est constitué par des parties préfabriquées en un matériau composite céramique de haute qualité, lesquelles sont insérables dans l'enveloppe métallique du convertisseur.

5

20

Suivant d'autres particularités avantageuses

10 possibles de l'invention : la partie du fond forme une
unité préfabriquée avec la paroi de la chambre du
convertisseur ; un revêtement intérieur de base
supplémentaire est placé entre l'enveloppe métallique du
convertisseur et les parties préfabriquées.

L'invention sera mieux comprise à l'aide de la description détaillée d'un mode de réalisation pris comme exemple non limitatif et illustré schématiquement par le dessin annexé, sur lequel :

la figure 1 est une vue en coupe longitudinale d'un convertisseur avec enveloppe réfractaire préfabriquée ;

la figure 2 représente à une échelle agrandie le détail A de la figure 1.

L'enveloppe 4 du convertisseur se compose par exemple d'une partie avant 1, d'une partie centrale 2 et d'une partie de fond 3. Dans ces parties 1, 2, 3 de l'enveloppe 4 sont insérées des parties préfabriquées correspondantes 5, 6, 7 en un matériau composite

réfractaire de haute qualité. On supprime de la sorte la perte de temps du damage à l'aide de gabarits et l'on parvient à remplacer rapidement en cours de production une partie endommagée du revêtement. Le matériau composite réfractaire céramique 9 est constitué habituellement par une couche 9a permettant une température de surface élevée correspondant essentiellement à la température du bain de fusion et par une couche 9b bien isolante. On réduit, de ce fait, les dépôts de laitier. Le matériau composite céramique 9 étant préfritté, il suffit d'un bref préchauffage sans opération de séchage et frittage proprement dits.

5 -

10

15

Pour l'assemblage du matériau composite céramique, il suffit de deux couches relativement minces respectives 9a, 9b soutenues par le revêtement intérieur de base 10, par exemple en un béton réfractaire. Après insertion des parties préfabriquées 5, 6, 7, on comble, par exemple par du sable, l'espace compris entre le matériau composite céramique 9 et le revêtement de base 10.

En variante, il est possible de combler par coulée d'un matériau isolant, par exemple d'argile réfractaire liée par du silicate de potassium, l'espace compris entre la couche préfabriquée intérieure, par exemple fait de trois segments 9a en un matériau réfractaire de haute qualité qui permet une température de surface élevée correspondant essentiellement à celle du bain de fusion et l'enveloppe 4.

## REVENDICATIONS

- 1. Revêtement intérieur réfractaire pour convertisseur caractérisé par le fait qu'il est constitué par des parties préfabriquées (5, 6, 7) en un matériau composite céramique de haute qualité (9), lesquelles sont insérables dans l'enveloppe métallique (4) du convertisseur.
- 2. Revêtement intérieur selon la revendication 1 caractérisé par le fait que la partie du fond (7) forme une unité préfabriquée avec la paroi (6) de la chambre du convertisseur.
- 3. Revêtement intérieur selon l'une quelconque des revendications 1 ou 2 caractérisé par le fait qu'un revêtement intérieur supplémentaire de base (10) est placé entre l'enveloppe métallique (4) du convertisseur et les parties préfabriquées (5,6,7).

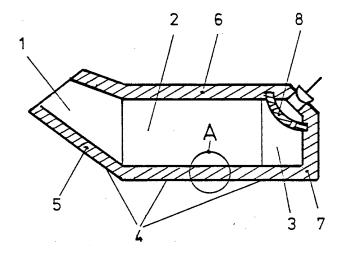


Fig. 1

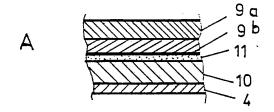


Fig. 2